

## **SALON DES FRONTALIERS**



# **Campagne Impôt sur le revenu de 2019**

# Résidents fiscaux de France y compris ceux travaillant à l'étranger

DÉCLARATION DE REVENUS EN LIGNE

L'impôt s'adapte à votre vie

[impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr)

## Calendrier de la campagne 2018 (revenus 2017)

- **Envoi des déclarations**
- **Date limite de dépôt papier**
- **Dates limites de déclaration en ligne**
- **Remise à la Poste du 4 au 23 avril**
- **Jeudi 17 mai**
- **Mardi 22 mai pour l'Ain**
- **Mardi 5 juin pour la Haute-Savoie**




**En 2018, déclaration en ligne obligatoire pour les contribuables dont le RFR 2016 est supérieur à 15 000 €**

# Déclaration d'ensemble de tous les revenus français et étrangers

Formulaire N°2042 et annexes obligatoires (Art. 4A, 170 et 173 du CGI)

... même si vous avez déjà payé un impôt en Suisse sur vos salaires suisses

2042 R  
 DÉCLARATION PRÉREMPLIE  
**REVENUS 2017**  
 011220\*12

**17** Pour vous renseigner, un numéro ou une adresse Internet ou votre centre des finances publiques. Déclarez en ligne ou signez votre déclaration et renvoyez-la à cette adresse

INFORMEZ VOS SALAIS  
 DES FINANCES PUBLIQUES

Date limite  
 Internet  
 Papier

POUR DÉCLARER SUR IMPOTS.GOUV.FR

NUMÉRO DE FAMILLE POUR LE DÉCLARANT OU LE LOGICIEL	LE VOTRE (S'IL NE VOUS EN EST PAS ENCORE DE NOTÉ DE SUIVRE)
COGNOM N°1	N° DU LOGICIEL
COGNOM N°2	NUMÉRO DE BILAN DE SÉVERITÉ (CORRECTIF POSSIBLE) (S'IL Y A UN BILAN DE SÉVERITÉ EN VIGUEUR LE 31 DÉCEMBRE)

VOUS AVEZ CHANGÉ D'ADRESSE EN 2017 DATE DU CHANGEMENT | | | | 2 | 0 | 1 | 7 |

Adresse du 1<sup>er</sup> janvier 2018  
 Appartenance  
 Sexe

VOUS AVEZ CHANGÉ D'ADRESSE EN 2018 DATE DU CHANGEMENT | | | | 2 | 0 | 1 | 8 |

Adresse actuelle  
 Appartenance  
 Sexe

ÉTAT CIVIL DÉCLARANT 1 DÉCLARANT 2

Nom de naissance  
 Prénoms  
 Date de naissance  
 Lieu de naissance  
 Corriger

Nom auquel vos courriers seront adressés  
 Corriger  
 N° téléphone  
 N° obligatoire  
 Corriger

CONTRIBUTION À L'AUDIOVISUEL PUBLIC Si aucune de vos résidences (principale ou secondaire) n'est équipée d'un téléviseur, cochez =  OUI

DISPENSE DE DÉCLARATION EN LIGNE Si votre revenu fiscal de référence de 2016 est supérieur à 15 000 euros et que votre résidence principale est équipée d'un accès à Internet, votre déclaration de revenus doit être réalisée par Internet. Toutefois, si vous estimez ne pas être en mesure de le faire, vous pouvez continuer à utiliser le présent formulaire.

SIGNATURE DU OU DES DÉCLARANTS  
 A Le Si vous soucrivez une déclaration d'impôt sur la fortune immobilière, cochez =  OUI  
 Si vous déclarez la déclaration ou bien d'un conjoint, signez votre conjoint et cochez =  OUI  
 Aucune modification, aucun complément, déclarez par smartphone =

N° FIS	NUMÉRO CONTRIBUTION AEP	SEX	DATE/HEURE DE CHANGEMENT D'ADRESSE	NUMÉRO DE FAMILLE	NUMÉRO DE FAMILLE
--------	-------------------------	-----	------------------------------------	-------------------	-------------------

2047  
 DÉCLARATION  
**REVENUS 2017**  
 011220\*20

**17**

DIRECTION GÉNÉRALE  
 DES FINANCES PUBLIQUES

## REVENUS DE SOURCE ÉTRANGÈRE ET/OU ENCAISSÉS À L'ÉTRANGER PERÇUS PAR UN CONTRIBUABLE DOMICILIÉ EN FRANCE

Nom  
 Prénom  
 Adresse

Vous devez remplir une déclaration n°2047 si votre foyer – vous, votre conjoint ou les personnes à votre charge – a encaissé des revenus hors de la France métropolitaine et des départements d'outre-mer et/ou perçu des revenus de source étrangère. Pour remplir cette déclaration, qui est une annexe à la déclaration n°2042, veuillez vous reporter à la notice explicative. Vous y trouverez des informations générales, des explications concernant les lignes de la déclaration ainsi que les taux de crédit d'impôt applicables aux revenus de capitaux mobiliers selon le pays d'origine.

Les revenus de source étrangère imposables en France doivent être déclarés dans les rubriques 1 à 5 de cette déclaration et reportés dans les

rubriques correspondantes de la déclaration n°2042 (aider-vous de la notice de cet imprimé pour savoir dans quelle rubrique reporter les revenus imposables). Selon ce que prévoit la convention signée entre la France et le pays de source des revenus pour éviter la double imposition, remplissez ensuite la rubrique 9 pour vos revenus d'activité et de remplacement imposables aux contributions sociales.

Les revenus de source étrangère exonérés en France pûs en compte pour le calcul de l'impôt sur vos revenus imposables en France («taux effectif») doivent être indiqués à la rubrique 8 lorsqu'il s'agit de revenus autres que des salaires ou des pensions.

Indiquez uniquement des montants en €.

### REVENUS IMPOSABLES EN FRANCE

Ces sommes sont à ajouter, le cas échéant, aux revenus de même nature perçus en France.

1 TRAITEMENTS, SALAIRES, PENSIONS ET RENTES IMPOSABLES EN FRANCE	PAYS D'ORIGINE OU D'ENCAISSEMENT		NATURE DU REVENU	REVENU EN €	REPORT 2042
	PUBLIC	PRIVÉ			
10 TRAITEMENTS, SALAIRES Y compris avantages en nature, indemnités journalières... Déclarant 1 Déclarant 2 Personne à charge 1 Personne à charge 2					100/100 100/100 100/100 100/100 100/100
11 PENSIONS, RETRAITES, RENTES PENSIONS, RETRAITES Déclarant 1 Déclarant 2 Personnes à charge PENSIONS DE RETRAITE VERSÉES EN CAPITAL Déclarant 1 Déclarant 2					100/100 100/100 100/100 100/100 100/100

2042 K DÉCLARATION PRÉREMPLIE REVENUS 2017

17

POUR VOUS RENSEIGNER, UN A MIROU...  
OU VOUS ADRESSEZ INTERNET...  
OU VOUS COPIEZ DES BREVETS PUBLICS...  
OBLIGÉ DE SIGNER VOTRE DÉCLARATION...  
ET RENVOYER LA À CETTE ADRESSE

DATE ÉMISE  
Internet  
Papier

POUR DÉCLARER SUR IMPRIMERIE

VOUS AVEZ CHANGÉ D'ADRESSE EN 2017

DATE DE DÉPART (MM/AA) | | | 20 | 17

Adresse au 1<sup>er</sup> janvier 2018

Appartement

Statut

VOUS AVEZ CHANGÉ D'ADRESSE EN 2018

Adresse actuelle

Appartement

# La déclaration des revenus N° 2042

...et ses annexes obligatoires, notamment :



Tout est déclarable en ligne

2047 DÉCLARATION REVENUS 2017 REVENUS DE SOURCE ÉTRANGÈRE ET/OU ENCAISSÉS À L'ÉTRANGER PERÇUS PAR UN CONTRIBUABLE DOMICILIÉ EN FRANCE

17

REVENUS DE SOURCE ÉTRANGÈRE ET/OU ENCAISSÉS À L'ÉTRANGER PERÇUS PAR UN CONTRIBUABLE DOMICILIÉ EN FRANCE

REVENUS DE SOURCE ÉTRANGÈRE ET/OU ENCAISSÉS À L'ÉTRANGER PERÇUS PAR UN CONTRIBUABLE DOMICILIÉ EN FRANCE

REVENUS DE SOURCE ÉTRANGÈRE ET/OU ENCAISSÉS À L'ÉTRANGER PERÇUS PAR UN CONTRIBUABLE DOMICILIÉ EN FRANCE

-revenus encaissés à l'étranger : Form. N°2047

Avec reports obligatoires sur Form. 2042

- Salaires suisses : Form. N° 2047-SUISSE pour aide :

· A partir de votre Certificat de salaires/Lohnausweis et de ses n° de lignes

· Reportez comme indiqué, calculez votre NET imposable en EUROS (Taux 2017 = X 0,89)

· Reportez ce NET € , selon NOTICE VERSO (3 CAS) sur 2047 , puis 2042 obligatoirement

REVENUS DE 2017 (SALAIRES SUISSES) Adresse n° = 2047-SUISSE =

Faculté à joindre aux déclarations n° 2042 et 2047

Un feuillet par CANTON et par frontalier

DECLARANT 1  DECLARANT 2

1<sup>er</sup> personnel à charge  2<sup>e</sup> personnel à charge

NOM : \_\_\_\_\_

Prénoms : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Nombre de mois payés : \_\_\_\_\_

TRAITEMENTS, SALAIRES ET AUTRES REMUNÉRATIONS SIMILAIRES

AI REVENU BRUT SUISSE	Coefficient de salaires ligne n°	BRUT	FS
Engagez votre certificat de salaires / Lohnausweis			
TOTAL SUISSE TOTAL nettes suisses (FS)		14	FS
Autres prestations sociales accessoires : à valoir		13	FS
Allocations pour frais		+	FS
Monte journalière d'invalidité + Av. + nettes accident non professionnel		+	FS
* voir formulaire de votre canton		+	FS
Prévisions invalidité - 2 <sup>e</sup> pilier - * voir formulaire de votre canton		+	FS
Retour les allocations familiales certaines qui comptent dans le certificat de salaires	15	-	FS
* voir formulaire de votre canton			
Retour les allocations, prime de présence et autres rémunérations figurant sur la ligne 6 du certificat de salaires, lorsque leur payement est compris dans le montant de la somme du conseil d'administration ou de surveillance d'une société suisse	6	-	FS
* voir formulaire de votre canton			
TOTAL A (Lignes 1 à 15) =			FS

BI CHARGES SUR SALAIRES SUISSES

Calculations AIS - AI - APC - AC - AAMP	9	FS
Calculations Prévoyance Professionnelle obligatoire (2 <sup>e</sup> pilier, 1% retraite anticipée)	10.1	FS
Calculations LPP pour le total (2 <sup>e</sup> pilier + 1 <sup>er</sup> ) (Cf. allocation contre de pension)	10.2	FS
Calculations Déduction fiscale, pour le total (général de 150 francs, voir 2047 et 2042)	+	FS
Calculations Impôts obligatoires (LAMA de base) * voir formulaire de votre canton	+	FS
TOTAL B		FS

C) REVENU NET EN FRANCS SUISSES (TOTAL A - TOTAL B) =

CONVERSION EN EUROS AU TAUX DE CHANGE DE 0,89 (ligne précédente x taux de change 0,89) = €

D) REVENU NET EN EUROS (à reporter sur les déclarations n° 2041 et 2042, voir au dos) = €

Signature et date

Déclaration  
 REPUBLIQUE FRANÇAISE  
**DÉCLARATION PAR UN RÉSIDENT  
 D'UN COMPTE OUVERT HORS DE FRANCE**  
(FORMULAIRE GÉNÉRAL DES IMPÔTS - ART. 146 A, 2 ET 3 A L., ART. 178 ET 178 B)

**1. IDENTITÉ DU (OU DES) DÉCLARANT(S)**

- NOM PATRONNIQUE (ET NOM D'USAGE, S'IL Y A LIEU), PRÉNOM, DATE ET LIEU DE NAISSANCE DU (OU DES) DÉCLARANT(S)
- DOMICILE : /
- QUALITÉ : /

**2. VOUS (OU L'UN DES MEMBRES DE VOTRE Foyer FISCAL) ÊTES TITULAIRE D'UN COMPTE OUVERT OU UTILISÉ À L'ÉTRANGER**

**2.1. ÊTES-VOUS (OU L'UN DES MEMBRES DE VOTRE Foyer FISCAL) UN PARTICULIER ASSOCIANT (PAS EN QUALITÉ D'EMPLOYANT D'UNE ACTIVITÉ DOMINANT LIEU À DÉCLARATION SPÉCIFIQUE DE RESULTATS)**

- NOM PATRONNIQUE, PRÉNOM, DATE ET LIEU DE NAISSANCE DOMICILE DU (OU DES) TITULAIRE(S) DU COMPTE : /

**2.2. ET VOUS (OU L'UN DES MEMBRES DE VOTRE Foyer FISCAL) ÊTES-VOUS UN PARTICULIER ASSOCIANT (PAS EN QUALITÉ D'EMPLOYANT D'UNE ACTIVITÉ DOMINANT LIEU À DÉCLARATION SPÉCIFIQUE DE RESULTATS)**

**-comptes bancaires à l'étranger: Form. N° 3916**

**Avec report obligatoire (case 8UU) du Form. 2042**



**-contrats d'assurance vie étrangers : feuillet libre**

**Avec report obligatoire (case 8TT) du Form. 2042**

**VOIR chaque rubrique concernée de la déclaration d'ensemble N°2042**

**Imprimés à disposition dans les Centres des Finances publiques**

**ou téléchargeables sur le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr) (« formulaires »)**



# Les nouveautés de la déclaration 2042

## Les états civils complets des personnes à charge sont automatiquement affichés

Les états civils saisis en 2017 sont reportés automatiquement cette année sur la déclaration en ligne  
Sur la déclaration papier, ces données ne seront pas pré-imprimées.

**Enfants non mariés de moins de 18 ans (nés du 1.1.1999 au 31.12.2017) ou handicapés quel que soit l'âge**

MME. MAYA MATHILDE MADELEINE RICOULEAU née RICOULEAU le 22/09/2012 à SEVRES (92)

[Retirer](#) [Modifier](#)

[Déclarer un enfant à charge](#)

En cas de déclaration d'une nouvelle personne à charge, la saisie de l'état civil complet est obligatoire.

**Modification d'une personne à charge**

Civilité  Monsieur  Madame

Prénoms dans l'ordre de l'état civil

Nom d'usage

Nom de naissance

Date de naissance au format JJ/MM/AAAA

Département de naissance si née à l'étranger, saisir 99

Commune de naissance

Titulaire de la carte d'invalidité ou de la CMI-invalidité (cocher la case)

[Annuler](#) [Valider](#)

Les personnes à charge qui deviennent majeures sont automatiquement présentées dans la catégorie des majeurs rattachés

# Les nouveautés de la déclaration 2042

## La collecte des « Coordonnées bancaires »

**COORDONNÉES BANCAIRES** Les coordonnées sont saisies au dos des pages obligatoirement un RIB

RIB:  IRAN:  **JOIGNEZ OBLIGATOIREMENT UN RIB**

Titulaire du compte:

*Les coordonnées bancaires ne seront utilisées qu'à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019 pour le paiement de votre impôt sur le revenu dans le cadre de la réforme du prélèvement à la source. En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez la DGFIP à envoyer des instructions à votre banque pour débits votre compte, et votre banque à débits votre compte conformément aux instructions de la DGFIP. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions énoncées dans le contrat que vous avez passé avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.*

2

Les coordonnées connues de la DGFIP seront pré-affichées en ligne ou préremplies sur la 2042 DPR.



# Rappels pratiques

Création de cases spécifiques pour le calcul du taux de prélèvement à la source

sur la déclaration n°2042 :

- pour les salaires de source étrangère :

Salaires de source française perçus par les non-résidents et

salaires de source étrangère ouvrant droit à un crédit d'impôt

égal à l'impôt français..... 1AF ..... 1BF ..... 1CF ..... 1DF

Autres salaires imposables de source étrangère..... 1AG ..... 1BG ..... 1CG ..... 1DG

- Frontaliers dans les 8 Cantons (détenteurs de l'attestation « frontalier » 2041AS/ASK) = **1AG**

- Frontaliers sur Genève = **1AF** + **8TK**

- Autres cas particuliers ... voir **BROCHURE « FRONTALIERS »** ou **Form.N° « 2047-SUISSE »** (notice verso)

Activité salariée en Suisse pour un employeur suisse : **l'ancienne ligne 1AJ/1BJ n'est plus à servir**

**- Pensions suisses : (retraite, invalidité, alimentaires):**

**. Imposables/imposées en Suisse et éligibles au crédit d'impôt « français » (pas d'acompte)  
= case 1AL + 8TK**

(Exemple : retraite « publique » suisse + nationalité suisse)

**. Imposables en France (acomptes) = « Autres » : case 1AM**

(Exemple : retraite suisse du « privé »)

Pensions de source française perçues par les non-résidents et pensions de source étrangère ouvrant droit à un crédit d'impôt égal à l'impôt français.....				1AL	.....	1BL	.....	1CL	.....	1DL	.....
Autres pensions imposables de source étrangère.....				1AM	.....	1BM	.....	1CM	.....	1DM	.....

**. Rentes viagères à titre onéreux suisses :**



**imposables en France: case «1AW » (« Rentes cas général » )**

(Exemple : rente d'un pilier « 3.a » hors Genève)

**- Capital retraite « imposable » du 2ème pilier suisse : En cas d'option à 7,5 % = case «1AT »**

## RUBRIQUE 4 : REVENUS FONCIERS SUISSES

- les inclure avec les revenus français dans une déclaration N°2044 (RF « mondial »)

. NET POSITIF : (régime d'acomptes) : cases françaises 4BE ou 4BA (selon le cas)

Détailler ensuite la part suisse de ce revenu taxé en Suisse, ouvrant droit à « crédit d'impôt égal à l'impôt français » en lignes 4BK ou 4BL (selon le cas) + 8TK

4   REVENUS FONCIERS Lignes 4BA, 4BB, 4BC, 4BD report du résultat déterminé sur la déclaration n° 2044	
Micro foncier: recettes brutes sans abattement n'excédant pas 15 000€.....	4BE
- dont recettes de source étrangère ouvrant droit à un crédit d'impôt égal à l'impôt français.....	4BK
Nom du locataire et adresse .....	
Revenus fonciers imposables.....	4BA
- dont revenus de source étrangère ouvrant droit à un crédit d'impôt égal à l'impôt français.....	4BL

. NET DEFICITAIRE : Porter directement en 4BC ou 4BB (selon le cas)

- En cas de déficit net (Imprimé N°2044), il n'est plus possible de remplir simultanément les cases bénéfices et déficits.

**4 I REVENUS FONCIERS** Lignes 4BA, 4BB, 4BC, 4BD: report du résultat déterminé sur la déclaration n° 2044

Micro foncier: recettes brutes sans abattement n'excédant pas 15 000€.....	4BE	
- dont recettes de source étrangère ouvrant droit à un crédit d'impôt égal à l'impôt français.....	4BK	
Nom du locataire et adresse .....		
Revenus fonciers imposables.....	4BA	
- dont revenus de source étrangère ouvrant droit à un crédit d'impôt égal à l'impôt français.....	4BL	
Déficit imputable sur les revenus fonciers.....	4BB	
Déficit imputable sur le revenu global.....	4BC	
Déficits antérieurs non encore imputés.....	4BD	
Primes d'assurance pour loyers impayés des locations conventionnées.....	4BF	

## Crédits d'impôts dans la Convention Franco-suisse

- « égal au montant de l'impôt payé à l'étranger » (~~ex-case 8TA~~):

- **8VL pour RCM et plus values MOB** (en ligne : bloquant) ouvrant droit à crédit d'impôt égal à l'impôt étranger payé
- **8VM...UM** pour tous autres revenus qui ouvrent droit à ce même type de crédit

(Exemple : personnel navigant sur compagnies suisses, artistes sportifs pour leurs prestations en Suisse)

Revenus de source étrangère imposables en France, ouvrant droit à un crédit d'impôt égal à l'impôt étranger:			
- impôt payé à l'étranger sur revenus de capitaux mobiliers et plus-values.....	8VL		
	DÉCLARANT 1	DÉCLARANT 2	PERSONNE À CHARGE
- impôt payé à l'étranger sur autres revenus.....	8VM	8WM	8UM

- « égal au montant de l'impôt français » = **8TK inchangé**

(Exemple : salariés de Suisse imposés en Suisse (hors le cas des « frontaliers des 8 Cantons » de l'Accord de 1983 qui sont détenteurs de l'attestation 2041-AS/ASK)

# Focus : Prélèvement à la source

## C'est une réforme du recouvrement de l'impôt sur le revenu

- Pas de modification des modalités d'établissement de l'assiette de l'impôt et de son calcul.
- Maintien de la campagne déclarative en avril et de la campagne des avis en septembre.

## C'est une réforme qui concerne la quasi-totalité des revenus

- Revenus inclus dans le champ** : traitements, salaires, pensions, retraites, revenus de remplacement, revenus des indépendants, pensions alimentaires, rentes viagères à titre onéreux, revenus fonciers.
- Revenus exclus du champ** : les revenus déjà prélevés à la source comme les revenus perçus à Genève, comme les plus-value immobilières prélevées par les notaires ou les revenus de capitaux mobiliers prélevés par les banques ; et les gains sur cession de valeurs mobilières qui resteront intégralement taxés au solde sans prélèvements contemporains.

**Des modalités distinctes de recouvrement** pour les revenus versés par un tiers (ex : la collectivité locale pour ses agents) et les revenus sans tiers collecteur (ex : artisans, professions libérales, travailleurs frontaliers des cantons de Valais et de Vaud)

# Le taux du prélèvement à la source

La DGFIP calcule un taux propre à chaque foyer fiscal

$$\begin{aligned} & \text{Taux applicable au 1}^{\text{er}} \text{ janvier 2019} \\ & = \\ & \text{Impôt 2018 afférent aux revenus 2017 (inclus dans le champ)} \\ & \quad \textit{divisé par} \\ & \text{Revenus 2017 déclarés en avril-mai 2018} \end{aligned}$$

*Formule simplifiée*

Le taux sera rafraîchi automatiquement chaque 1<sup>er</sup> septembre à l'issue de la taxation des revenus N-1

En septembre 2019, le taux sera donc automatiquement modifié en fonction des éléments actualisés.

Le taux figurera sur l'avis d'imposition et également dans l'espace personnel de l'utilisateur

Le taux de prélèvement pourra être modifié en cours d'année à l'initiative de l'utilisateur

- Option pour **l'individualisation** du taux de prélèvement au sein du couple.
- Option pour **la non personnalisation**.
- Option pour **la modulation** du taux(+ ou moins 10%) si la situation du contribuable respecte certains critères (variation de revenus, changement de foyer fiscal).



**Merci de votre attention**